

PER
S-164
13

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

22e ANNÉE.

MONTRÉAL, AVRIL 1910.

No 4.

LA STÉNOGRAPHIE AU PARLEMENT ALLEMAND

Le bureau sténographique permanent le plus important de l'Allemagne est celui du Reichstag. Tous les sténographes (titulaires, stagiaires, auxiliaires ou suppléants) sont nommés par le président de cette assemblée et lui sont subordonnés.

Pour être admis comme sténographes, il faut justifier d'une solide instruction et avoir prouvé ses capacités sténographiques. Quant aux traitements des praticiens, ils viennent d'être réglés comme suit : le traitement est fixé à 3,000 marks (environ \$750 00) et est augmenté de 600 marks (\$150) tous les trois ans jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum qui est de 6,600 marks (\$1,650). De plus, les sténographes touchent une indemnité de logement de 1,300 marks (\$325.00). En outre, il leur est accordé une allocation dite " du parlement ", de 600 marks (\$120.00). Cette dernière n'entre pas en compte lors de la fixation de la retraite. De là, il résulte que les traitements des sténographes du parlement allemand varient entre \$1,225.00 et \$2,125.00.

Le chef du bureau sténographique a le même traitement qu'un sténographe titulaire ayant également la même allocation ; mais la fonction lui donne droit à un supplément de \$150.00, entrant en compte lors de la fixation de sa retraite. Les sténographes stagiaires sont payés à raison de 20 marks (\$5.00) par jour lorsque le Parlement tient séance et de la moitié lorsqu'il n'y a pas de séance.

Les sténographes auxiliaires (ou suppléants) reçoivent pendant toute la

durée de la session une indemnité journalière de deux dollars.

Les clavigraphistes reçoivent par jour 4 marks à 5 m. 50, avec augmentation 0 m. 25 tous les trois ans.

Le roulement se fait de la manière suivante :

Deux sténographes travaillent ensemble à une table pendant dix minutes ; ensuite ils se retirent et vont dicter leur prise à des clavigraphistes, pendant que deux autres praticiens assis à une autre table continuent à sténographier ; et ainsi de suite. Les délibérations du Parlement sont imprimés.

La correction des épreuves est faite par les sténographes ; ceux-ci touchent de ce fait une indemnité de la part de l'imprimeur.

Le chef du bureau est responsable de la rédaction du compte-rendu.

On annonce la mort de M. Henry Pitman arrivée en Angleterre à l'âge de 84 ans. Il était le frère de feu sir Isaac Pitman, l'inventeur du système de sténographie qui porte son nom.

Notre ami M. Alex. Clément, autrefois sténographe de certains ministres canadiens et qui réside à Londres, Angleterre, depuis plusieurs années, est en promenade à Montréal pour quelques semaines.

Notre ami, M. O.-S. Perrault, sténographe et secrétaire de l'Imperial Tobacco Co., vient d'être nommé Président de la Chambre de Commerce de Montréal. M. Perrault fut l'un des fondateurs de l'ancienne Société Canadienne de Sténographie.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

BÉATIFICATION DE LA RÉVÉRENDE MÈRE BOURGEOIS

Le Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites vient d'envoyer aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame un câblogramme les informant officiellement de la prochaine béatification de la Révérende Mère Bourgeois.

Née en France en 1620, la Mère Bourgeois fonda à Montréal, peu après son arrivée au Canada, la Congrégation de Notre-Dame, qui date de 1657.

Les Canadiens savent tout le bien que cette institution a effectué depuis sa fondation.

Dévouée pleinement à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont continué l'œuvre de leur vénérable fondatrice.

Un ami de la sténographie, M. Achille Bergevin, vient d'être nommé Conseiller Législatif.

PHYSIQUE AMUSANTE

VEGETATION RAPIDE

Nos jeunes lecteurs aimeront peut-être à improviser un jardin potager. C'est chose facile et nous allons leur enseigner le moyen de se procurer de la laitue en deux heures.

Faites tremper dans de l'alcool, durant 24 heures, une poignée de graine de laitue. Préparez dans une boîte ou un pot, six pouces d'épais—pas plus — de riche terre de jardin. Sur cette terre ajoutez deux pouces d'un mélange d'une partie de terre et d'une partie de chaux vive. Répandez vos graines de laitue à la surface et sur le tout sassez une légère couche de terre très fine. Puis arrosez. En dix minutes, les graines germeront ; au bout de vingt minutes, elles auront poussé deux feuilles ; au bout d'une heure, si vous avez arrosé de temps à autre, les feuilles auront la grandeur d'une pièce de 25 cents et la boîte ou le pot dans lequel vous

aurez fait vos semailles sera couvert de verdure.

Voici un autre procédé, plus long, mais tout aussi intéressant. On se sert, dans ce cas de graine de cresson alénois, que l'on peut se procurer chez les grainetiers. Et voici les résultats que l'on obtient :

Entourez une bouteille, ou vase quelconque, d'une grosse étoffe de laine ou de coton, de molleton, par exemple, que vous fixerez en place par quelques tours de fil. Après avoir bien mouillé cette étoffe, recouvrez-la de graines de cresson alénois que vous aurez d'abord rendues gélatineuses et collantes par une infusion d'une heure ou deux dans une très petite quantité d'eau. Ces graines ainsi préparées resteront adhérentes à l'étoffe ; maintenez le tout dans un endroit dont la température soit douce ; humectez chaque jour vos graines en les aspergeant abondamment avec un gros pinceau plongé dans l'eau, et ayez soin de faire de temps en temps pivoter le vase sur lui-même, afin que tous ses côtés regardent la lumière.

Bientôt la graine germera et vous serez surpris de voir avec quelle rapidité la croissance se produira sur l'étrange terrain que vous lui avez préparé. Au bout de quatre jours, le cresson aura atteint 3-4 à un pouce de hauteur, et vous aurez une carafe, une jardinière, un porte-cigare, un vase de fleurs, une maisonnette, etc., couvert de verdure. Puis vous pourrez cueillir délicatement, avec des ciseaux bien pointus, les plus saines des petites feuilles avant qu'elles se flétrissent et cela fera une jolie garniture de rôti.

L'ŒUF QUI SAUTE

Placez un œuf bouilli dur, le gros bout en bas, dans un verre à vin. Mettez un autre verre à un pouce de distance. Puis soufflez violemment, de haut en bas, sur le côté de l'œuf, et celui-ci sautera dans le verre vide.

Après quelques expériences, vous arriverez à réussir ce jeu, à chaque tentative.

Elever les esprits, c'est adoucir les mœurs, et préparer sans secousse le règne de la justice.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

JEUX D'ESPRIT

RÉSULTATS DES PROBLÈMES parus dans le n° de mars 1910

(60) MOTS EN CROIX DE MALTE

Réponse :

B A R B I E R
A R O M E N
A N E E O
U A E R R E
N V A R T E R
I A A S
R E A R E P L I
D E T T E L I
S I B E R I E

(61) ÉNIGME

Rép. : Chien — Chine — Niche.

(62) DEVINETTE

Rép. : Le poisson d'avril, parce qu'il n'a pas d'arrêtes.

(63) DEVINETTE ORIGINALE

Rép. : Eglantier (aigle entier), Datte (le millesime), Somme (la valeur de 10 centimes).

(64) DEVINETTE

Rép. : Nabuchodonosor.

(65) MOTS EN CROIX

Rép. : M
A
M U R I E R

R
O
N
P I N
C H È N E
P O I R I E R

(66) DEVINETTE

Rép. : Uu bâton.

NOUVEAUX PROBLÈMES

(67) DEVINETTE

Mon origine vient des bois,
Au ménage je suis commune ;
On souffre en me faisant,
Ou sans quoi je suis mal faite.
Je produis ce que l'on souhaite
Et en produisant je finis.

(68) LOGOGRAPHE

Sur quatre pieds, je suis une chimère,
Enlève-moi la tête et je deviens ta
[mère.

(69) CALEMBOUR

Que coûte la *toiture* d'une Halle ?

(70) CHARADE

Mon premier, amis lecteurs, se trouve
[sous vos yeux
Ville du département de la Sarthe est
[mon deux
Et mon tout quoique n'ayant pas
[d'ailes,
Fit maints vols et maints virages.

(71) DEVINETTE

Pourquoi les évêques et tous les
ecclésiastiques n'ont-ils pas besoin d'a-
cheter des *automobiles* ?

(72) CALEMBOUR

Deux personnes, dans deux lits, face
à face, causent entre elles. De quel
pays parlent-elles ?

(73) ÉNIGME

De la Grèce, lecteur, je tiens mon ori-
[gine,
Je suis Grec en un mot, nul n'en serait
[douter,

Puisqu'ainsi mon nom se termine ;
Quoiqu'il en soit, à bien compter,
Je n'ai qu'un pied ; il ne faut pas
[omettre

Que, fort souvent, il en vaut deux.
C'est ici que tu dois t'attacher à la
[lettre.

Ne cherche pas plus loin, je suis de-
[vant tes yeux.

(74) CHARADE

Mon premier se sert de mon dernier
Pour manger mon entier.

(75) DEVINETTE

Nous savons, et c'est chose sûre,
Que l'oiseau se plaît à nicher ;
Quels sont donc ceux dans la nature
Qui ne peuvent se coucher ?

LES RÉPONSES

Nous donnerons les solutions des pro-
blèmes ci-dessus dans notre livraison de
mai prochain.

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE